

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

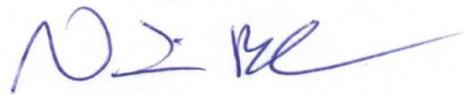
AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-05

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

lors de la séance qui sera tenue le 2 décembre 2024, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2024-05 qui permet l'ajout de mesures favorisant certains biens et services, fournisseurs, assureurs et entrepreneurs pour certains types de contrats et aussi pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants, au règlement 2022-02 «Gestion contractuelle».

Donné à Saint-Moïse, ce 4 novembre 2024



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière